

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION ECONOMIQUE  
DES JEUNES

PROGRAMME D'AIDE AU RETOUR ET A  
L'INSERTION DES JEUNES DE LA DIASPORA  
(PARI-JEDI)

[www.parijedi.org](http://www.parijedi.org)



[parijedi.cm@gmail.com](mailto:parijedi.cm@gmail.com)

REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE -WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS  
AND CIVIC EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION OF YOUTH ECONOMIC  
EMPOWERMENT

SUPPORT PROGRAM FOR THE RETURN AND  
INTEGRATION OF YOUTHS FROM THE DIASPORA  
(PAR-JEDI)

Tel : (237) 222 20 47 22

## Administration contractante

Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique

# Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI)

**Appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des experts  
en vue de l'évaluation des demandes de financement DIALYJ**

Date limite de soumission de candidature

**30/10/2021 à 23h59 GMT**

## TABLE DES MATIERES

## **PREAMBULE**

Le gouvernement camerounais encourage sa jeunesse issue de la diaspora à penser à retourner s'installer au Cameroun afin de participer à son émergence en 2035. La construction d'un Cameroun émergent, uni dans sa diversité n'est possible qu'avec des mesures concrètes qui offrent plus d'opportunités et de perspectives d'évolution de carrière aux jeunes y compris ceux issus de la diaspora. Il faut investir sur les jeunes de la diaspora dans une perspective internationale en tant que capital humain clé pour le développement durable du Cameroun à travers une mobilité fonctionnelle et géographique à encourager. Afin de tirer profit de cette diaspora jeune, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) a mis sur pied par Décision N° 013-2017/D/MINJEC/CAB du 14 février 2017, le Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI), qui a pour mission de mobiliser les jeunes de la diaspora en vue de leur retour et leur insertion socioéconomique. Ce programme entend promouvoir la participation de la diaspora au développement local tout en luttant contre l'immigration clandestine. Le PARI-JEDI souhaite faire de la jeunesse camerounaise issue de la diaspora un moteur du développement durable du Cameroun. À ce titre, le PARI JEDI voudrait faire des jeunes camerounais de la diaspora qui entretiennent toujours des liens affectifs, culturels et économiques avec leur pays natal une ressource comme le sont les diasporas chinoise et indienne pour leurs pays d'origine.

## **OBJET DE L'APPEL**

Le PARI-JEDI lance un appel à manifestation d'intérêt afin de constituer un vivier d'experts indépendants pour son programme. Les experts, sont chargés d'évaluer la qualité des projets sur la base des critères définis par le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique. Les experts identifiés participeront activement à un travail collaboratif autour de l'instruction et du processus de sélection des projets. Les experts sélectionnés sont appelés à faire un processus d'évaluation par les pairs des projets. Il est question de sélectionner des évaluateurs qui sont regroupés dans des comités d'évaluation par les pairs en fonction de leur expertise.

## **DEPOT DE CANDIDATURES**

Les demandes doivent être soumises exclusivement en ligne au plus tard le 30 octobre à 23h59 GMT. La proposition doit être rédigée en français ou en anglais. Les informations sur l'Appel à Propositions sont disponibles sur les sites internet du PARI-JEDI, de l'ONJ et du MINJEC aux adresses respectives ci-après : [www.parijedi.org](http://www.parijedi.org), [www.onjcameroun.cm](http://www.onjcameroun.cm), [www.minjec.gov.cm](http://www.minjec.gov.cm)

Le formulaire de candidature note est disponible sur la plateforme digitale de « DIALYJ » à l'adresse [www.dialyj.cm](http://www.dialyj.cm) Par ailleurs, ladite plateforme permet la mise en relation entre les jeunes de la diaspora et leurs pairs locaux.

En cas de difficultés lors du remplissage du formulaire de sélection en ligne, contacter le secrétariat technique du PARI-JEDI à l'adresse électronique [parijedi.cm@gmail.com](mailto:parijedi.cm@gmail.com) ou au numéro de téléphone (237) 222 20 47 22.

NB : Tout projet soumis après la date limite sera automatiquement rejeté.

## **PROFIL DES EXPERTS**

- Avoir une connaissance du programme PARI-JEDI ;
- Avoir une connaissance du secteur de la jeunesse au Cameroun ;
- Avoir une connaissance du secteur de la diaspora camerounaise ;
- Être familier des concepts et pratiques relevant de l'entrepreneuriat ;
- Savoir utiliser les outils informatiques et numériques ;
- Connaître les enjeux et les objectifs de la SND-30 et du plan directeur d'industrialisation du Cameroun ;
- Capacité rédactionnelle : Être capable de rédiger un texte de manière claire, concise et argumentée, en français ou en anglais ;
- Être capable de travailler en anglais avec une compréhension écrite du français ;
- Être capable de travailler en français avec une compréhension écrite de l'anglais ;
- Avoir une expertise dans un ou plusieurs domaines d'intervention : public, territoire, secteur d'activité

## **ROLE DES EXPERTS SELECTIONNES**

- Participer au séminaire de formation en ligne sur le programme PARI-JEDI et les modalités d'évaluation des projets ;
- Prendre connaissance et maîtriser les critères qualitatifs du programme ;
- S'inscrire dans la plateforme virtuelle d'évaluation ;
- S'approprier des formulaires de candidature des projets ;
- Evaluer les projets de manière objective ;
- Remplir de manière exhaustive la grille d'évaluation en apportant une importance toute particulière à la rédaction des commentaires et observations, transmis aux porteurs de projet ;
- Prendre part aux réunions de consolidation/debriefing, le cas échéant ;
- Organiser son temps pour évaluer en ligne des projets en respectant les échéances fixées (entre 2 à 3 semaines). Pour information, en fonction de la nature des projets, il faut compter entre 1h à 4h par dossier à évaluer.

## **NON CONFLIT D'INTERET**

Les évaluateurs doivent présenter toutes les garanties nécessaires de neutralité et d'indépendance vis-à-vis du programme PARI JEDI. Une déclaration sur l'honneur de non-conflit d'intérêts sera signée par l'évaluateur afin d'assurer l'indépendance des exercices d'évaluation des candidatures.

L'évaluateur s'engage alors à n'avoir aucune participation personnelle aux projets concernés par les candidatures à évaluer et certifie que l'organisme auquel il appartient n'a pas déposé de candidature et/ou n'est pas partenaire pour un projet et n'a pas eu un rôle de conseil au montage d'un projet. Enfin, il déclare n'avoir aucun intérêt personnel qui pourrait influencer son impartialité.

## **CRITERES DE SELECTION**

Les experts sont sélectionnés par une commission nationale de sélection, sur la base de leur expérience personnelle et professionnelle à exécuter les tâches décrites et demandées dans le présent appel. Une liste définitive des experts sélectionnés sera arrêtée au plus tard le 15 novembre 2021.

#### **CALENDRIER**

<b>Calendrier pour la sélection des évaluateurs externes</b>	
<b>30 octobre 2021</b>	Date limite de dépôt des candidatures
<b>Du 2 au 10 novembre 2021</b>	Examen des candidatures
<b>Le 15/11/2021</b>	Envoi des réponses définitives

<b>A titre indicatif, calendrier des experts retenus pour l'évaluation des projets</b>	
<b>19, 20 novembre 2021</b>	Journée de formation des experts sélectionnés
<b>Du 01 au 15 décembre 2021</b>	Evaluation des projets à distance – phase 1